

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE  
A L'ELABORATION D'UN PROJET  
DE PLANTATION DE HAIES BOCAGERES  
SAISON 2023 / 2024**

**Fiche à retourner à :**

Communauté de Communes  
Pays de Honfleur - Beuzeville  
33 cours des fossés  
14600 HONFLEUR

Affaire suivie par Pierre CHATEL  
06 76 09 20 75  
pierre.chatel@ccphb.fr

NE PAS REMPLIR - RESERVE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

N° de Dossier :

Date d'arrivée :

Dossier éligible :    OUI    NON

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

e-mail :

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Localisation du projet

Adresse :

N° de parcelle (s) :

Longueur approximative des haies à planter en mètres linéaires :  
[d'un seul tenant ou cumulé - entre 100 & 500mètres linéaires]

Nombre de tronçon (s) :

Objectif principal du projet

- Esthétique
- Protection visuelle
- Régulation climatique
- Biodiversité
- Régulation/épuration de l'eau
- Autres :

Plan cadastral     Photo

**Les montants des travaux étant limités, la CCPHB traitera les demandes par ordre d'arrivée et en fonction des enjeux ruissellement / biodiversité.**



# PLANTATION DE HAIE

**Vous avez un projet ?**

**La Communauté de Communes  
vous accompagne**

**Aides à la plantation :**

La Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville subventionne la plantation de haies [*Travail du sol, plants, paillage, plantation*]. Minimum de 100m linéaire par planteur. Restant à charge de 0,5€ / ml



**Contact :**

Communauté de Communes  
du Pays de Honfleur - Beuzeville  
33, cours des fossés 14600 Honfleur

**06 76 09 20 75**

**pierre.chatel@ccphb.fr**



# Opération de plantation de haies champêtres

Dans le cadre de sa politique environnementale, de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Opération Normandie Haies » de la Région Normandie, la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville souhaite, d'une part maintenir le maillage bocager existant et d'autre part encourager la plantation de haies dans la mesure où elle répond à une problématique environnementale.

## Pourquoi restaurer et planter des haies ?

- Pour favoriser la biodiversité et lutter contre le dérèglement climatique
- Pour limiter les phénomènes d'érosion, de pollution
- Pour protéger les cultures, les animaux
- Pour produire du bois d'oeuvre et de chauffage

## Les critères d'éligibilités :

- Planter sur le territoire de la CCPHB
- Planter des **essences locales**, minimum de 100m linéaire

## Les aides financières :

Le coût totale de la plantation (travail du sol, fourniture, plantation et paillage) est réduit à **0,5 € / ml**. Le reste étant subventionné par la Région Normandie et la CCPHB

## Les délais d'inscription :

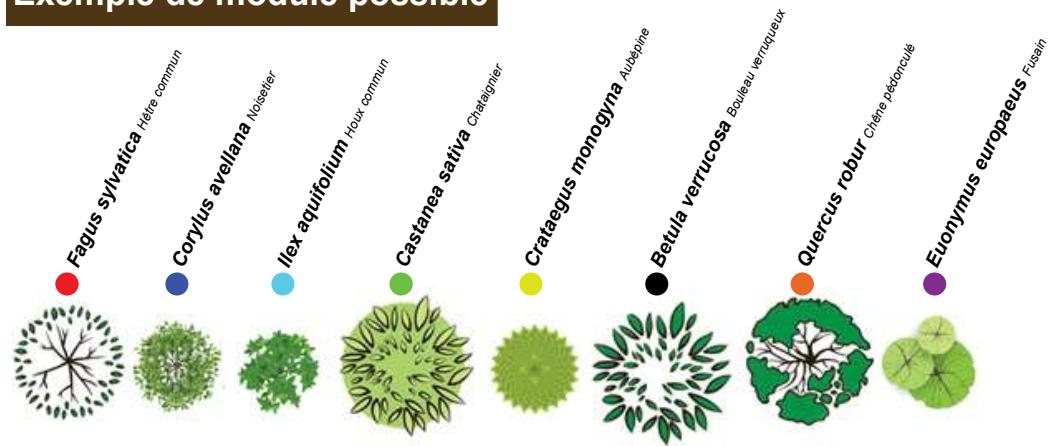
Jusqu'au **30 juin** pour une plantation en hiver 2023 / 2024

# Montage du projet

## Calendrier

Etapes		Dates
1	Candidature à transmettre par <b>le porteur de projet</b> en complétant la fiche ci-jointe au verso + <b>accompagnement technicien</b>	Avant le 30 juin 2023
2	Accompagnement du porteur de projet par <b>un technicien CCPHB</b> pour déterminer les plantations (qualitatif et quantitatif) et aider à planifier l'organisation	
3	<b>Analyse des candidatures par la CCPHB</b>	<b>Septembre 2023</b>
4	Renvoi de la convention signée	<b>Octobre 2023</b>
5	Plantation réalisée par l'entreprise retenue (accompagnée par le technicien CCPHB)	15 novembre 2023 – 15 février 2024

## Exemple de module possible



Modalités & dossier téléchargeable sur [ccphb.fr](http://ccphb.fr)  
+ liste des essences locales éligibles

## Pour bénéficier des aides :

Contacter la CCPHB qui étudiera votre projet sur le terrain et réalisera le montage administratif de demande de subvention